

Chers adhérents de VAP,

Succédant à Michel Brian à la présidence de Vivre à Portivy, je tiens à le remercier pour son investissement ainsi que les membres du bureau pour leur confiance, et particulièrement Jacques Champenois, qui a créé et présidé de nombreuses années notre association. Jacques reste très actif, en qualité de Vice-président.

Aimant Portivy depuis longtemps, mon mari et moi l'avons choisi comme lieu de résidence principale à l'heure de la retraite.

Dans le cadre de mon nouvel engagement, j'ai à cœur de contribuer à la préservation de ce lieu qui nous est si cher.

C'est dans cet esprit que, en accord avec les membres du bureau, ma première action a été de former, au nom de Vivre à Portivy, un recours gracieux contre le Permis de Construire accordé par la Mairie de Saint Pierre Quiberon pour un projet de 3 immeubles regroupant 15 logements à l'emplacement des viviers Lechat. Ce projet, non conforme au PLU, aurait pour conséquence d'aggraver les problèmes de circulation (déjà saturée) autour du port et de démolir un bâtiment comprenant un puits d'eau douce et une prise d'eau de mer. Vivre à Portivy ne peut accepter le non-respect des règles, la dégradation de la qualité de vie, ni la disparition de ces installations rares, réelle richesse pour Portivy ; VAP demande que le permis de construire soit retiré et remplacé par un autre projet en accord avec le patrimoine historique et environnemental de Portivy (exemple : activité professionnelle en lien avec la mer...).

Afin d'œuvrer au mieux des intérêts de tous les adhérents, j'ai, à ce jour, rencontré Noëlle Bonnetain, Présidente de la Fédération des associations de protection de la baie de Quiberon, des îles et du Grand Site Dunaire, Virginie Uhel-Le Baron, référente « Portivy » auprès de la mairie, et des adhérents portivyens « à l'année », dont Bruno Zeller habitant le Roch et sensible aux questions concernant ce quartier.

Attentive à l'actualité relative au bien vivre dans le secteur « Côte Ouest », je me réjouis de l'évolution de deux des sujets au centre de nos préoccupations :

- **Le Tire-bouchon** est désormais inscrit sur la liste des projets du Contrat de Plan État Région (CPER) mobilités. L'État a accordé une rallonge de 44 millions (*l'enveloppe de l'État aux projets de transports en Bretagne est passée de 189 à 233 millions*) ;

- **La Collecte des déchets** : les (très) nombreux débats autour du nouveau système ont mis en évidence la nécessité pour AQTA de « revoir sa copie », notamment les modalités de collecte des bio-déchets ... c'est un préalable, je suivrai évidemment la suite donnée à ce constat.

Autre actualité, pour les **propriétaires de résidences secondaires** à Saint Pierre Quiberon : la mairie a voté une majoration de la taxe d'habitation - le taux, appliqué sur la valeur locative, passe de 7,78 % à 12,45% (soit + 60%) : nous demanderons à notre maire quel(s) projet(s) ce supplément de ressources permettra de réaliser.

Si vous souhaitez compléter ces informations, nous vous invitons à consulter le site de la Fédération <https://www.fdbaiedequib-iles.fr/>

Je reste à votre écoute, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, ou mieux, à parler autour de vous de notre association et faire venir vers nous de nouveaux adhérents, et/ou nous rejoindre pour participer à l'activité de **Vivre à Portivy**.

Amicalement

Bénédicte Le Nevet

vivreaportivy@gmail.com